



## Quelqu'un a déjà eu recours à XXXX.fr pour un litige ?

-----  
Par Yduzth

Salut,

Je me retrouve dans une situation un peu délicate en ce moment... un conflit avec mon propriétaire qui traîne depuis environ trois mois, et j'essaie de trouver un avocat ou un cabinet qui pourrait m'accompagner sans me facturer des honoraires complètement fous. Un ami m'a parlé du site XXX en me disant que c'était sérieux, mais honnêtement je trouve pas grand chose de concret sur eux en dehors de leur propre site.

Ce qui me pose question c'est surtout la transparence sur les tarifs et la spécialité exacte du cabinet. J'ai pas envie de me retrouver avec quelqu'un qui gère à la fois les divorces, les accidents de la route et le droit du travail de façon un peu généraliste, vous voyez. Pour un litige locatif ça demande quand même une vraie connaissance du droit immobilier.

Quelqu'un ici a déjà eu affaire à eux, ou vous avez des infos sur leur réputation ?

Modération : anonymisation

-----  
Par janus2

Vraie question ou publicité ???

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Je n'ai aucune info sur le cabinet conseillé par votre ami si ce n'est que ce n'est pas un cabinet d'avocats et qu'il ne s'intéressera même pas à votre affaire.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
C'est dans le cadre d'une location de logement ? ou ?  
Avez-vous tenté une conciliation ?

Devis d'avocats ici :  
[url=https://www.forum-juridique.net/devis-avocat/devis-gratuit.php]https://www.forum-juridique.net/devis-avocat/devis-gratuit.php[/url]

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Beaucoup de "litiges locatifs" sont juridiquement assez simples, notamment parce que la loi de 1989 est claire et accessible.

Pour les honoraires, il est possible de demander un devis. Certains avocats travaillent au forfait.

Pensez à regarder si vous n'avez pas une protection juridique avec l'un de vos contrats d'assurance (ou de carte bancaire).